



Musée du
Bas-Saint-Laurent

Tirage d'une œuvre de Jean Paul Riopelle
Règles de participation et fonctionnement du tirage

Titulaire

Musée du Bas-Saint-Laurent
300 rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, Québec,
G5R 3V3

Numéro de licence : L-03386

Activité de tirage et billets

Type de tirage : Tirage d'une œuvre d'art par achat de billets. Tirage au sort.

Nombre de billets : 350 (numérotés automatiquement à l'achat de 1 à 350)
1 billet pour 25\$, 5 billets pour 100\$

Billets en vente sur le site web du Musée via la plateforme de vente Zeffy, aussitôt que la licence sera octroyée.

Sélection de la personne gagnante

Le tirage aura lieu dans le hall du Musée du Bas-Saint-Laurent le 15 janvier 2026 à 14h00. Parmi tous les billets électroniques vendus, un billet sera tiré au sort à partir d'un baril.

Le tirage au sort aura lieu en présences de témoins.

Prix

Une sérigraphie de Jean Paul Riopelle d'une valeur estimée entre 4000\$ et 6000\$.

Réclamation du prix

La personne gagnante sera contactée le jour même par téléphone (1) et par courriel (2).

L'œuvre d'art devra être réclamée directement au Musée du Bas-Saint-Laurent. Aucun envoi postal.

La personne gagnante aura 1 semaine pour se manifester, sans quoi un deuxième tirage aura lieu le 22 janvier 2026.

